



BREF' CE 29 AOÛT 2019

Plan gouvernemental : 1 000 renforts CDD à Pole emploi

(73 ETPT pour le Grand Est)

La DG a fait le choix d'utiliser ce renfort de 1 000 CDD (par an sur 3 ans) **pour compenser le plan Gestion des offres d'emploi ayant atteint 30 Jours** qui sera effectué par des agents en CDI. Pour le Grand Est : **73** temps plein donc près de 85 missions possibles.

nb : Il n'y aura donc **pas de renforts sur l'accompagnement** ! ni même visiblement de « nouvelle offre de services » alors que c'était annoncé par le gouvernement... Par ailleurs, la Dg prévoit de modifier la CCN pour pouvoir adapter ces embauches. Sinon la contrainte CCN limite à 5% en CDD à Pole emploi pour tous types de CDD. Et prévoit de diminuer la durée du délai de carence entre 2 CDD.

Une Mission sera donc ouverte à tous les conseiller-es emploi CDI qui se porteront volontaires en Octobre, pour effectuer :

1. Une reprise de contact direct avec les entreprises : reprise de contact, partage de diagnostic et des difficultés, négociation sur le profil attendu, et modalités de recrutement possibles, contractualisation d'un délai et garantie de la mise en place du service dans un délai.
2. Une veille et animation : analyse, identification des solutions, mobilisation des solutions existantes, animation au sein de l'agence pour mobilisation des équipes, animation de la démarche sur le territoire, construction de solutions coordonnées.

Priorité sera donnée aux agents Equipe ENTREPRISE ! Les conseiller-es retenu-es seront remplacé-es par des CDD pendant toute la durée de la mission. (3 ans maximum)

Si le conseiller CDI retenu est à temps partiel... Le CDD qui le remplacera sur son poste actuel sera à temps partiel. Ce sera un CDD de "remplacement " donc avec une durée minimale (6 mois ?) mais pas d'autre terme que le remplacement du conseiller ; 3 ans maxi mais sans terme précis : si le conseiller arrête la mission, le CDD s'arrête... (après la durée minimale)
Si un conseiller est retenu pour une mission sur un autre site, il bénéficiera des frais et temps de déplacement. Mais le DR prévient que cela n'arrivera pas ...

Objectif : il y aura probablement un indicateur sur les offres à + de 30 jours dans la prochaine convention tripartite

Calendrier : Octobre : Appel à mission, examen des candidatures et identification des conseillers.

Novembre : Formation des conseillers missionnés : 3 modules de 2 jours (marché du travail, analyse de poste, techniques de négociation) en fonction des besoins. Et recrutement des CDD de remplacement et formation

La Répartition : Le DR nous a donné les répartitions des 73 « renforts entreprises » en séance... (le dialogue social s'améliore...) **mais aucun chiffre charges/ressources** (ni nombre d'offres, ratio Offres acco/appui, délai de satisfaction des offres, effectif actuel des conseillers entreprise par agence...) **donc impossible de faire nos propres calculs mais prévient qu'il y aura une discussion entre les DT et les Dapes pour la répartition des renforts.** Ex : est-ce que le 0,3 renfort calculé pour Gérardmer donnera 1 renfort ou 0 renfort sur ce site ? **La Dr s'engage à nous en dire plus en septembre...**

Quelle gratification pour agents CDI missionnés ? « la mission sera valorisée » « un regard particulier sera réalisé à l'issue de la mission » ... comprenez : il n'y a rien de prévu ! malgré le fait que ce poste n'a pas que des activités de conseiller mais aussi des activités de chargé de mission ...

La Direction est bien consciente des difficultés techniques liées aux logiciels et SDR. La livraison SI3 devrait un peu améliorer les choses...

Sur la synergie qui sera mise en place (et qui devait l'être depuis des années...) **entre CDE et Accompagnement, la DR l'invoque, souhaite y revenir et l'améliorer** (selon les endroits faire pire serait difficile en fait ...)

Le SNU s'interroge sur les raisons d'avoir choisi ce thème et non un Renfort global des équipes CDE ou Accompagnement par exemple vu que les portefeuilles explosent..., Le ministère lui-même avait fléchi ces renforts sur l'accompagnement et notamment le pack de démarrage... (cf. ci-dessous). Ce choix de la DG/DR semble hasardeux en termes de résultats probants espérés. L'allongement des délais de recrutement résulte de multiples facteurs dont beaucoup échappent aux conseillères et conseillers.

Pour le SNU, la durée de l'offre n'est pas un problème en soi et ainsi décréter qu'une offre doit systématiquement être retravaillée au 30^{ième} jour n'est pas très judicieux (en effet, plusieurs raisons peuvent expliquer ce délai : tension du métier, offre cadre, précarité de l'offre, salaire (bas) proposé, etc.).

Le SNU s'interroge sur le message envoyé par le DG : 1- aux demandeurs d'emploi (qui n'ont qu'à traverser la rue ...), **2- aux CDE actuels qui font déjà (bien) ces activités... en choisissant ce thème...**

PACK de DEMARRAGE... Kézako ?

Il s'agit de la nouvelle modalité d'accueil annoncée par le gouvernement mi-juin. (*Pour une « action intensive dès l'inscription »*)

Tous les ESI actuels seront remplacés par 2 demi-journées d'accueil en collectif + entretien individuel. Le modèle est encore en cours de construction. Nb : Les 2 ½ journées sont modulables. Ex : si une personne relève de l'accompagnement intensif, on pourra le proposer dès la 1^{ère} ½ journée

Pour qui ? primo DE dès son inscription et DE avec une inscription au-delà de 5 ans

Par qui ? **Tous les Conseillers** emplois CDE et CDDE, **conseillers GDD**, et **psychos du travail**

Après la phase POC dans 8 sites en France depuis 6 mois, arrive maintenant la phase PILOTE dans 2 sites en GRAND EST : **Troyes Copainville et Vitry le François** avant déploiement en avril 2020.

nb : « *Pour les psychos du Travail, ils ont été formé à l'animation collective* » « *il reste à construire leur intervention mais ce serait plutôt de l'ordre de « Regards croisés » et jamais seul en animation tout comme un agent GDD ne fera pas de pack orientation par exemple* ».

Des sessions de formation à l'animation collective seront organisées au plus près des 2 sites (voire sur les 2 sites).

Le SNU a pris contact avec les (8) premiers sites expérimentaux : les retours sont globalement positifs. Les collègues et les demandeurs d'emplois (DE) semblent apprécier les moyens déployés pour ce Pack ; 4 à 5 conseiller.es sont mobilisés pour l'animation de ces deux demi-journées auprès de 12 DE.

Le SNU alerte cependant la Direction sur la nécessité de garantir ces moyens lors du déploiement en Avril 2020 en s'adaptant au public et au territoire et de ne pas succomber

à la tentation de « l'abattage » et de la réception de masse, sans se soucier de la qualité du service rendu, et espérer des gains de productivité.

Le SNU remarque qu'en 10 ans, c'est la 5^{ème} modalité d'inscription mise en œuvre. Ça pose question, non !?

Œuvres Sociales et Culturelles

Aides sociales d'urgence : 3 dossiers ont été soumis aux votes des élus du CE. Les décisions sont les suivantes : 1 Dossier avec don de 1000 euros. Unanimité / 1 dossier Reporté / 1 dossier avec don de 1200 euros et Prêt de 1000 euros/36 mois. Unanimité

COMPTE-RENDU ASC : Le Bureau du CE (Cfdt, Cgc) ne nous a pas donné d'informations sur les ASC : aucun retour sur la gestion de la proche sortie à PARIS et l'inéquitable 1^{er} arrivé 1^{er} servi, ni sur la prestation Rentrée scolaire, ni sur les prestations en cours de clôture ... par exemple !

Commission Formation : point reporté...

Concernant les Œuvres sociales, le SNU rappelle le principe qu'il défend à chaque CE depuis 2016, à savoir la mise en place de prestations en tenant compte du caractère équitable, transparent et social du CE et utilisables par Tous les agents.

A retenir : Dévolution du CE vers le CSE : une réunion préparatoire au **CE spécial Dévolution CE vers CSE** du 5 Novembre 2019 est prévue.

Infos RH



ELECTIONS CE/CSE

Le calendrier électoral a été bousculé du fait de la non-validation du PAP régional. La **décision Directe du 14 août** sur la répartition des sièges et des agents par collèges est maintenant parue et le DR a donc pris **2 décisions unilatérales** en rappelant le calendrier initialement prévu et a informé le personnel et les syndicats.

FOIRE de CHALONS

Les samedis 31 Aout et 07 Septembre nécessiteront de faire appel à des heures supplémentaires car Pole Emploi sera présent sur la foire comme toutes les années et notamment pour la promotion de la MRS et dans le cadre d'un partenariat avec la FDSEA pour les emplois dans l'agriculture.

Heures supp'

Samedi 28 septembre de 8h à 13h pour les équipes des plateformes de services centralisés. Qui ? 60 agents sur la base du volontariat sur les différentes plateformes pour résorber des retards de traitement de dossiers : ANV-ATD, saisie de questionnaires CRE, saisies des formations collectives

Le CE /CSE est l'affaire de tous les Agents ! Continuons à exiger le meilleur !

L'équipe SNU au CE : Ludovic LOUIS, Fabrice MAZZALOVO, Nordine FATTANI, Soraya BENABDELAZIZ, José SANCHEZ, Jenny REICHERT, Patrice FONTAINE.

